



La 4^e Dictée de l'AFLE 2013

Règlement

- 1) « La 4^e Dictée de l'AFLE 2013 » est un évènement organisé par l'Association Français Langue Etrangère de Hong Kong et Macao (AFLE).
- 2) « La 4^e Dictée de l'AFLE » est une dictée traditionnelle à la française. Il y a 7 niveaux, de longueur et difficulté croissantes (voir textes de préparation pour une meilleure compréhension des niveaux)
 - a) La Dictée A1.1
 - b) La Dictée A1
 - c) La Dictée A2a
 - d) La Dictée A2b
 - e) La Dictée B1a
 - f) La Dictée B1b
 - g) La Dictée B2
- 3) Modalités d'inscription :
 - a. Cet évènement s'adresse exclusivement à des personnes n'ayant pas le français comme langue première.
 - b. Les candidats s'inscrivent à la Dictée de l'AFLE avant la date limite d'inscription (28 mars 2013)
 - a. soit par l'intermédiaire de leur professeur de Français Langue Etrangère, membre de l'AFLE, s'ils sont élèves de français dans une école de Hong Kong ou Macao (fiche d'inscription A),
 - b. soit directement par email à info@aflehk.org pour les candidats libres (fiche d'inscription B).
 - c. Un « candidat libre » est un candidat qui ne prend pas de cours de français dans l'établissement scolaire où il est scolarisé. Il/elle apprend le français par exemple à l'université, à l'Alliance Française, dans une école de langue privée (tuiton centre ou autre) ou avec un professeur particulier.
 - d. les fiches d'inscription peuvent être téléchargées sur notre site www.aflehk.org
 - c. Frais d'inscription (par dictée)

	A1.1 → A2b	B1a → B2
candidat scolaire	30\$HK	50\$HK
candidat libre	50\$HK	70\$HK
 - d. Les candidats choisissent leur niveau avec l'aide de leur enseignant. Ils peuvent également s'aider des textes de préparation. Chaque candidat est autorisé à s'inscrire au maximum à 2 niveaux consécutifs (exemples : A1 et A2a, B1a et B1b).
- 4) Chaque candidat recevra un certificat de participation, avec mention « Excellent » (90-100%), « Très bien » (80-89%) ou « Bien » (70-79%) le cas échéant.
- 5) Aucun candidat n'est admis dans la salle de la dictée après le début de l'épreuve.
- 6) Aucun déplacement à l'intérieur ou à l'extérieur de la salle de la dictée n'est autorisé après le début de l'épreuve.
- 7) Chaque candidat s'assied à la table portant son numéro de candidat et dépose sa carte d'étudiant (candidat scolaire) ou sa carte d'identité (candidat libre) dans le coin droit de la table. L'identité des candidats est contrôlée avant le début de l'épreuve.
- 8) Sur la table sont autorisés seulement un stylo et un correcteur. Les copies rédigées au crayon ne sont pas corrigées.
- 9) Aucun dictionnaire ni autre livre n'est autorisé pendant l'épreuve. Aucune communication entre candidats n'est autorisée pendant l'épreuve.
- 10) Les candidats sont priés d'éteindre leur téléphone portable AVANT le début de l'épreuve. Une sonnerie de téléphone entraînera automatiquement l'élimination de son propriétaire.
- 11) Tout candidat ayant un comportement de nature à déranger le bon déroulement de l'épreuve ou la concentration des autres candidats sera éliminé et immédiatement expulsé de la salle.

- 12) Toute décision du président de la Dictée d'éliminer un candidat sera sans appel. Une élimination ne donne pas droit au remboursement des frais d'inscription.

Dates et autres informations importantes

- 1) Date et heures de « La 4^e Dictée de l'AFLE 2013 » : 13 avril 2013, de 10h00 à 12h00.

	début de l'épreuve
épreuves A1.1, A2a, B1a et B2	10h15
épreuves A1, A2b et B1b	11h

- 2) Lieu: St Paul's Convent School (140 Leighton Road, Causeway Bay)

- 3) Date-limite d'inscription : 28 mars 2013, 17h.

- 4) Toutes les dictées se dérouleront de la même manière

a. Avant l'épreuve :

- Inscription: par l'intermédiaire du professeur de français (membre de l'AFLE) pour les candidats scolaires ou directement auprès de l'AFLE pour les candidats libres, avant le 28 mars 2013 (17h). Un email de confirmation sera envoyé à chaque professeur/candidat libre.
- Une fois inscrit, chaque candidat se voit attribuer un numéro de candidat. La liste des candidats et leur numéro de candidat seront affichés à l'accueil le jour de la Dictée.
- Quelques semaines avant l'épreuve (vers la mi-mars), un texte de préparation, accompagné d'une liste de vocabulaire, sera mis en ligne et distribué aux candidats. Le texte de l'épreuve ressemble de plus ou moins loin au texte de préparation. La liste de vocabulaire aide à la préparation, mais ne garantit pas que TOUS les mots du texte de l'épreuve sont dans cette liste, ni que TOUS les mots de la liste sont dans le texte.

b. Le jour de l'épreuve (13 avril 2013)

- Les candidats sont tenus d'arriver sur le lieu de la Dictée 20 minutes AVANT le début de l'épreuve. Les retardataires ne seront pas admis dans la salle de la Dictée après le début de l'épreuve.
- Les candidats signent la liste de présence à l'accueil, versent les frais d'inscription (montant exact en liquide, pas de monnaie rendue) et cherchent leur nom et numéro sur la liste.
- Chaque candidat s'assied à la table portant son numéro de candidat et dépose sa carte d'étudiant ou d'identité dans le coin droit de la table. L'identité des candidats est contrôlée avant le début de l'épreuve.
- Aucun candidat n'est autorisé à sortir de la salle avant la fin de l'épreuve.
- **Déroulement de la dictée :**
 1. Lecture du texte complet à vitesse lente et régulière (ne pas écrire pendant cette première lecture, se concentrer sur l'écoute et essayer de comprendre le texte)
 2. Dictée du texte, phrase par phrase ou segment par segment pour les phrases longues. Répétition de chaque phrase/segment 3 fois.
 3. Relecture finale du texte entier, à vitesse lente et régulière.
 4. Relecture silencieuse (10 minutes)
 5. Ramassage des copies.
 6. Sortie des candidats, en ordre

c. Résultats et certificats

- Une fois les dictées corrigées, les résultats seront envoyés aux enseignants et aux candidats libres par email, et publiés sur notre site www.aflehk.org.
- Les certificats seront remis aux candidats avant le 30 juin 2013. Ils seront soit envoyés aux écoles pour les candidats scolaires ou à retirer au Consulat général de France ou à l'Alliance Française pour les candidats libres.

Pour plus de documents et d'information sur « La 4^e Dictée de l'AFLE 2013 », veuillez vous rendre sur notre site internet www.aflehk.org ou envoyez-nous un message à info@aflehk.org !